



**JOURNÉE MONDIALE
DE LA VIE SAUVAGE**
3 MARS

Organisée par :



Note conceptuelle relative à la Journée mondiale de la vie sauvage 2025

Le financement de la conservation de la vie sauvage : investir pour l'humanité et la planète

Le 20 décembre 2013, lors de la 68^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU), le 3 mars a été proclamé Journée mondiale de la vie sauvage. Cette date est d'autant plus importante qu'elle fait référence au 3 mars 1973, jour de l'adoption de la [Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction \(CITES\)](#). Dans sa [Résolution](#), l'AGNU a chargé le Secrétariat CITES de faciliter la célébration à l'échelle mondiale de cette journée du calendrier des Nations Unies entièrement dédiée à la vie sauvage. La Journée mondiale de la vie sauvage est désormais un événement annuel incontournable dans le domaine de la conservation des espèces sauvages.

En 2025, la Journée mondiale de la vie sauvage portera sur un thème fondamental : « Le financement de la conservation de la vie sauvage : investir pour l'humanité et la planète ». L'année 2025 coïncidera également avec le 50^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la CITES en 1975.

1. Des financements innovants en faveur de la conservation des espèces sauvages

Investir dans les espèces sauvages n'est pas une simple aspiration, c'est une nécessité ! Il en va d'une responsabilité collective envers un avenir résilient, au bénéfice de l'humanité et de la planète. Des steppes des hauts plateaux aux récifs coralliens, les espèces de faune et de flore sauvages ont une valeur intrinsèque en tant qu'éléments de la trame complexe de la vie sur Terre : elles contribuent à l'équilibre des écosystèmes, à la régulation des processus naturels et à la préservation de la biodiversité, tout en fournissant des services essentiels aussi bien en ce qui concerne les moyens de subsistance des populations que la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). À elles seules, les forêts abritent 60 000 espèces d'arbres différentes, 80% des espèces d'amphibiens et 75% des espèces d'oiseaux¹. Parallèlement, elles fournissent à plus de 1,6 milliard de personnes un capital naturel sous forme d'aliments (ODD 2 :

¹ PNUE-WCMC (2020), « [Earth's Biodiversity Depends on The World's Forests](#) » (en anglais).

Faim « zéro »), de médicaments (ODD 3 : Bonne santé et bien-être), de revenus (ODD 8 : Travail décent et croissance économique)² et bien plus encore³.

À l'heure où on estime à plus d'un million le nombre d'espèces menacées d'extinction et où la triple crise planétaire ne cesse de s'intensifier⁴, il n'a jamais été aussi urgent de trouver des financements innovants pour la conservation des espèces sauvages. Plus de la moitié du produit intérieur brut (PIB) mondial dépend de la nature, ce qui fait de la perte de biodiversité une menace croissante pour la stabilité financière⁵. À titre d'exemple, alors que la pêche représente plus de 10% du PIB de certains pays, plus d'un tiers des stocks de poissons de mer de la planète sont considérés surexploités⁶. Non seulement cette situation menace les écosystèmes marins et la biodiversité mais elle provoque aussi un chômage de masse, bouleverse les économies locales et favorise les pratiques de pêche illégales et non viables.

Les apports financiers actuels se révèlent insuffisants pour permettre aux gouvernements d'atteindre leurs objectifs nationaux en matière de biodiversité, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire qui abritent les zones critiques de la biodiversité mondiale⁷. Bien que 143 milliards d'USD par an soient actuellement investis dans la conservation de la biodiversité, dont 80 à 85% en provenance du secteur public, ce montant reste largement en dessous des 824 milliards d'USD par an jugés nécessaires pour assurer une protection et une restauration adéquates de la nature⁸.

Engagé sur la voie de la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a appelé à un stimulus des ODD d'au moins 500 milliards d'USD pour augmenter de manière significative le financement abordable à long terme du développement, y compris de la préservation de la nature⁹. Le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming à Montréal a relancé les efforts mondiaux visant à prendre des mesures urgentes pour enrayer et inverser la perte de biodiversité, appelant à promouvoir la mise en place de mécanismes financiers innovants pour mobiliser au moins 200 milliards d'USD en faveur de la biodiversité (Cible 19) et à éliminer, supprimer progressivement ou modifier les subventions préjudiciables à la biodiversité d'au moins 500 milliards d'USD par an d'ici à 2030 (Cible 18)¹⁰.

Si les fonds publics restent la principale source de financement de la conservation de la faune et de la flore sauvages, par-delà les modèles traditionnels fondés sur l'octroi de subventions ou l'aide publique au développement, de nouvelles approches mêlant financements publics, privés et philanthropiques suscitent un intérêt grandissant. Les banques multilatérales de développement intègrent déjà les risques de perte de biodiversité dans leurs politiques et activités¹¹. Néanmoins, les efforts visant à tenir compte de ces considérations dans les réglementations financières publiques sont encore balbutiants¹². Or, les modèles de financement

² Nations Unies (2024), [Les 17 objectifs \[de développement durable\]](#).

³ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales (2020), « [Forests – a lifeline for people and planet](#) » (en anglais).

⁴ IPBES (2019), « [Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services](#) » (en anglais).

⁵ Ibid.

⁶ FAO (2020), « [La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture](#) ».

⁷ Puentes et al. (2020), « [Le petit livre de l'investissement pour la nature](#) ».

⁸ PNUD BIOFIN (2024), « [What is Biodiversity Finance? | BIOFIN](#) » (en anglais).

⁹ Nations Unies (2023), « [UN Secretary-General's SDG Stimulus to Deliver Agenda 2030](#) » (en anglais).

¹⁰ Convention sur la diversité biologique (2024), « [2030 Targets of The Biodiversity Plan](#) » (en anglais).

¹¹ « [Joint Statement by the Multilateral Development Banks: Nature, People and Planet](#) » (2021) (en anglais).

¹² Nations Unies (2023), « [Financing for Sustainable Development Report 2023](#) » (en anglais).

mixte peuvent tirer parti des atouts et des synergies de chaque secteur pour remédier à la sous-évaluation de longue date des services écosystémiques et de la contribution de la biodiversité à l'économie, proposant ainsi une approche plus globale et plus efficace en matière de financement de la conservation.¹³

Aujourd'hui, des solutions innovantes en matière de financement de la conservation des espèces sauvages voient le jour qui permettront d'exploiter tout le potentiel et toute la réactivité du secteur financier et d'intégrer des considérations positives pour la nature dans les domaines de l'investissement et de l'élaboration des politiques. Les échanges dette-nature ont démontré qu'il était possible de convertir des dettes souveraines en fonds pour la conservation, ce qui permet à la fois de conserver des habitats cruciaux et d'alléger la charge financière des États. La toute première émission d'obligations consacrées à la préservation des espèces sauvages (« Wildlife Conservation Bonds ») a permis d'investir des fonds privés en faveur de la protection de certaines espèces sauvages, une expérience qui pourrait être élargie et appliquée à d'autres espèces et services écosystémiques¹⁴. De même, les paiements pour services écosystémiques, à l'image du programme « Wildlife Credits », ont permis de générer des revenus destinés à indemniser les propriétaires fonciers et les communautés pour la gestion de ressources naturelles, sachant qu'ils assument une grande partie des coûts liés à la cohabitation avec des espèces sauvages¹⁵.

Aucun mécanisme financier ne permettra à lui seul de combler toutes les lacunes en matière de financement de la conservation. Par conséquent, la mobilisation de ressources financières en faveur de la préservation de la vie sauvage à l'échelle requise exige la mise en place de conditions favorables, l'établissement de relations de confiance et l'application d'une approche concertée et multidimensionnelle impliquant les gouvernements, les établissements financiers, les entreprises et la société civile, et tenant compte des besoins et des compétences des populations autochtones, des communautés locales, des femmes et des jeunes.

2. Objectifs de la Journée mondiale de la vie sauvage 2025

La célébration, partout dans le monde, de l'édition 2025 de la Journée mondiale de la vie sauvage prendra la forme d'activités en présentiel et en distanciel et s'efforcera de :

- Présenter des expériences et des solutions inspirantes, ainsi que des acteurs et des chefs de file clés dans le domaine du financement de la vie sauvage, à l'aide de différents supports (films, photographies, créations artistiques, etc.).
- Fournir une base de connaissances aux parties prenantes, notamment les jeunes, la société civile, les gouvernements nationaux et les organismes des Nations Unies concernés, afin de leur donner accès à des données et à des informations sur des systèmes de financement innovants de la conservation des espèces sauvages.
- Favoriser la collaboration entre différentes parties prenantes et différents secteurs pour combler les déficits de financement en matière de conservation des espèces sauvages.
- Réunir diverses parties prenantes des secteurs public, privé et à but non lucratif afin d'échanger et de découvrir des mécanismes de financement novateurs en matière de conservation des espèces sauvages.

¹³ Puentes et al. (2020), « [Le petit livre de l'investissement pour la nature](#) ».

¹⁴ Groupe de la Banque mondiale (2022), « [World Bank Wildlife Conservation Bond](#) » (en anglais).

¹⁵ Secrétariat CITES (2024), « [Mobilisation d'un financement durable en faveur de la conservation des éléphants d'Afrique](#) ».

3. Principaux éléments de la Journée mondiale de la vie sauvage 2025

- **Manifestations** : La principale manifestation sera organisée par le Secrétariat CITES à Genève, en Suisse, avec l'appui d'organisations partenaires. Les manifestations et célébrations au niveau local, par exemple les projections de films, les expositions de photographies et les séries de conférences, seront encouragées et annoncées sur le site web de la Journée mondiale de la vie sauvage.
- **Supports visuels** : Un ensemble de supports visuels tirés de projets et soumis par des partenaires viendra illustrer des exemples de solutions innovantes en matière de financement de la conservation des espèces sauvages. Ces créations infographiques seront postées sur les comptes des réseaux sociaux et sur le site web de la Journée mondiale de la vie sauvage afin de faciliter la communication d'informations complexes sous une forme accessible et attrayante.
- **Kit à l'intention des réseaux sociaux** : Les principaux messages, données, informations et supports visuels seront mis à disposition et pourront être téléchargés et mis à profit. Cette boîte à outils encouragera les particuliers et les organisations à célébrer la Journée mondiale de la vie sauvage et à sensibiliser à l'importance du financement de la conservation des espèces sauvages.
- **Vidéos** : Des contenus audiovisuels seront réunis et une vidéo promotionnelle, des déclarations vidéo recueillies auprès de responsables gouvernementaux et dirigeants institutionnels, ainsi qu'un récapitulatif des manifestations organisées à l'occasion de la Journée mondiale seront produits pour mettre en avant l'adhésion qu'elle suscite partout dans le monde et différents messages sur le thème de l'édition 2025.

4. Présentation d'initiatives concrètes en matière de financement de la conservation de la biodiversité

La Journée mondiale de la vie sauvage 2025 sera l'occasion de présenter les principales initiatives mondiales en matière de financement de la conservation des espèces sauvages. Citons à titre d'exemple le projet de financement pour la biodiversité (BIOFIN) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui s'efforce de montrer comment la mise en œuvre de mesures positives pour la nature peuvent être bénéfiques aux populations et à la planète ; le [Fonds du cadre mondial pour la biodiversité](#) établi par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le but d'aider les pays à atteindre les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming à Montréal ; le [Fonds vert pour le climat](#), qui s'efforce d'améliorer l'accès de pays les moins avancés abritant une grande biodiversité (et d'autres pays) à des financements en faveur de la lutte contre les effets des changements climatiques, ou encore la [Biodiversity Credit Alliance](#), qui s'efforce de faciliter la transition vers une économie positive pour la nature.

La principale manifestation organisée à Genève à l'occasion de la Journée mondiale de la vie sauvage s'emploiera à présenter les actions mises en œuvre par différentes institutions financières en matière de financement innovant, à l'image de [Building Bridges](#), du [Conseil mondial des entreprises pour un développement durable](#) ou du [Forum économique mondial](#).

L'édition 2025 de la Journée mondiale de la vie sauvage contribuera à élargir la réflexion sur les solutions innovantes en matière de financement de la conservation et contribuera à amplifier les effets de ces actions.

5. Partenariats

Aux fins de la célébration de la Journée mondiale de la vie sauvage 2025, le Secrétariat CITES s'appuiera sur les compétences, les connaissances et la créativité des principales parties prenantes dans le cadre des partenariats établis avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Jackson Wild, le Fonds international pour la protection des animaux (ifaw), WILDLABS, le Réseau environnement de Genève et d'autres organisations.